Aéromodélisme et Biodiversité Chapitre1

Description

Une étude le prouve désormais :
Pas d’influence négative de l’aéromodélisme sur les oiseaux nicheurs

Contexte :

L’étude sur les oiseaux nicheurs commandée par la Fédération allemande d’aéromodélisme DMFV en 2021 est terminée et évaluée scientifiquement. L’étude montre un résultat clair : une atteinte significative ou même existentielle aux territoires des espèces locales d’oiseaux nicheurs par les terrains d’aéromodélisme n’a pas pu être démontrée.

La DMFV avait commandé cette étude, car l’autorisation d’accès aux sites d’aéromodélisme est souvent refusée ou seulement accordée de manière limitée. En effet, l’aéromodélisme est pré-jugé comme facteur de perturbation pour les oiseaux nicheurs. L’étude dément ce préjugé. Il s’avère au contraire que les espèces d’oiseaux nicheurs typiquement présentes aux alentours des terrains d’aéromodélisme ne réagissent guère ou pas du tout à l’activité d’aéromodélisme.

Pendant un an cinq terrains d’aéromodélisme répartis dans toute l’Allemagne et cinq terrains de référence comparables sans aéromodélisme ont été étudiés.

En effet, comme partout en Europe, les aéromodélistes d’outre Rhin se battent pour l’autorisation et la préservation des terrains d’aéromodélisme. Cette tâche est souvent difficile, car jusqu’à présent, nous ne pouvions opposer que des arguments empiriques et presque aucun argument scientifique à l’aspiration tout à fait compréhensible de préserver la diversité des habitats et des espèces des populations d’oiseaux.

C’est ce qui a incité la DMFV à commander en 2020 une étude sur le thème « Influence des terrains

d’aéromodélisme sur la biodiversité, les densités de population et la répartition des territoires des oiseaux nicheurs ». L’institut indépendant MILVUS de Rehlingen-Siersburg, en Sarre, a été retenu. L’étude a nécessité le travail de trois scientifiques pendant plusieurs mois.

Méthodologie de l’étude :

Afin de vérifier l’influence des terrains sur la biodiversité, les densités de population et la répartition des territoires d’oiseaux nicheurs, cinq terrains d’aéromodélisme établis depuis de nombreuses années et non soumis à des restrictions de vol, même pendant la période de reproduction, ont été étudiés de manière expérimentale.

Des cartographies de territoires ont permis de recenser les oiseaux nicheurs à proximité des terrains d’aéromodélisme et de les comparer à des surfaces présentant un habitat comparable dans un environnement naturel proche, non perturbé par l’aéromodélisme.

Au total, pour la cartographie des territoires en 2021, huit visites ont été effectuées de mars à juillet dans cinq unités d’étude, qui se composaient chacune d’une surface principale de la zone d’aéromodélisme avec des vols même pendant la période de nidification, ainsi que de cinq surfaces de comparaison dans un rayon maximum de 3 km.

Les indices individuels des espèces ont été agrégés après la fin des cartographies et des territoires ont été formés sous forme d’agrégations de points sur la base de la répartition spatiale et des périodes d’évaluation spécifiques aux espèces.

Sur la base de l’évaluation scientifique des données obtenues, MILVUS a réalisé au printemps 2022 la présente étude, qui atteste d’une influence et de perturbations extrêmement faible de l’aéromodélisme sur l’avifaune nicheuse.

Résultats de l’étude :

Les résultats des terrains d’aéromodélisme étudiés n’ont pas montré d’écarts significatifs par rapport aux dispersions des surfaces de comparaison. Toutes les valeurs se situent dans la zone de confiance des valeurs moyennes des sites de comparaison. Pris dans leur ensemble, les résultats de l’étude n’indiquent pas que l’aéromodélisme ait une influence significative sur la diversité des espèces , les territoires et le nombre d’oiseaux nicheurs.

Vous pouvez retrouver la traduction de la conclusion de l’étude ici.

Etude complète en allemand ici